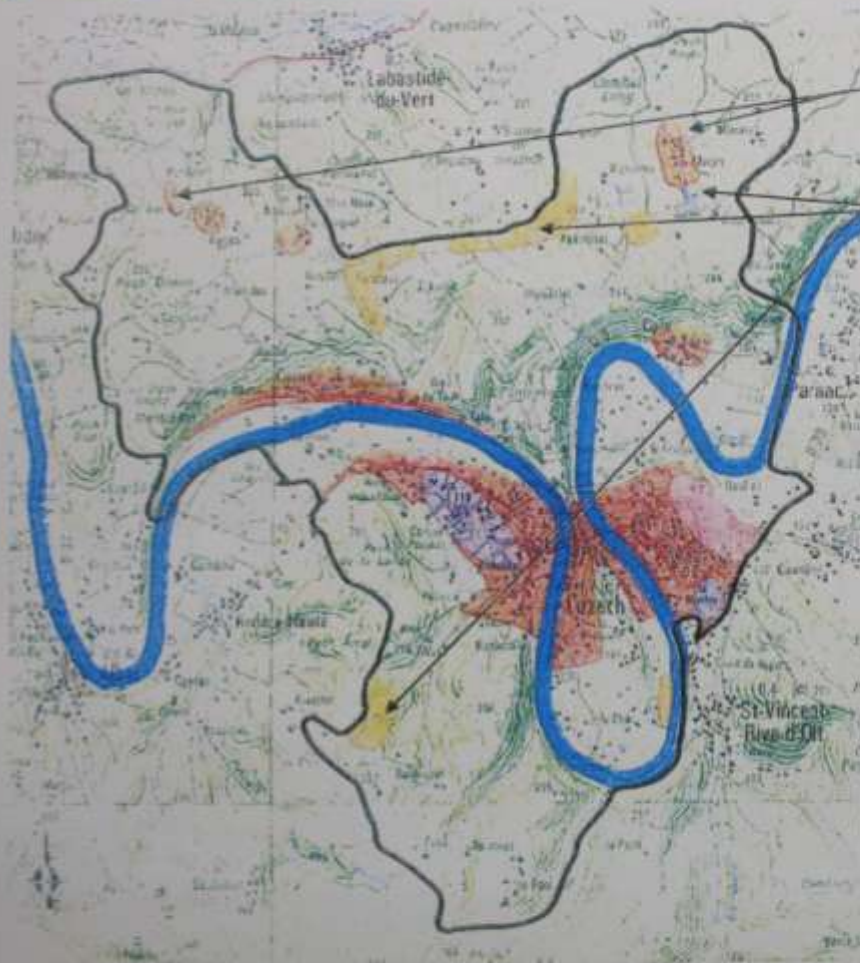


Permettre un développement dans les hameaux qui répond à la taille et à la structure de l'existant.



Maintenir un développement lié à la taille du hameau :

Sur quelques hameaux existants, des possibilités très limitées de constructions subsistent et seront permises sur les dernières dents creuses.

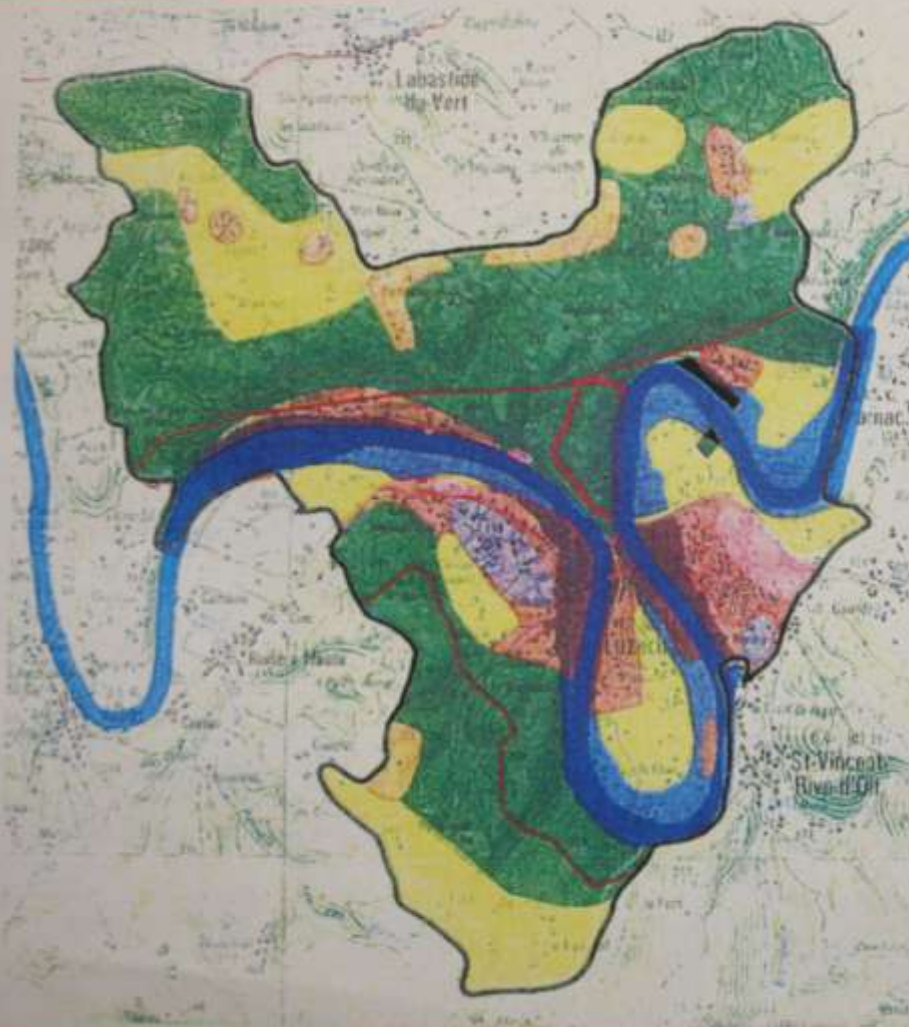
Quelques secteurs correspondant à des zones de développement récent sont maintenus. Le but recherché est de permettre un développement de quelques constructions en cohérence avec l'existant et en lien avec le développement des communes voisines. (volonté de créer un hameau intercommunal).

Stopper les étirements sur des secteurs non opportuns :

Sur de nombreux secteurs, où le développement du hameau a atteint ses limites, et sur des secteurs situés dans des zones agricoles ou naturelles importantes, les possibilités d'extensions ont été supprimées.

CARTE DE SYNTHÈSE

Commune de Luzech - synthèse du PADD



Légende :

-  Espaces à dominante naturelle
-  Entités agricoles recensées
-  ZNIEFF de type I (Impenal)
-  ZNIEFF de type II (Vallée du Lot)
-  Rivière du Lot
-  Zone inondable
-  Secteurs d'urbanisation existante
-  Secteurs d'urbanisation récente avec extensions limitées possibles
-  Secteurs stratégiques d'urbanisation
-  Secteurs d'activités économiques
-  Secteurs d'activités touristiques